centre de ressources
politique de la ville
Auvergne-Rhône-Alpes

www.labo-cites.org

"Animer et faire vivre la dynamique du contrat de ville". NOUVELLES DATES : les 22 et 23 septembre 2016 à L'Isle d'Abeau (/rencontre/animer-et-faire-vivre-la-dynamique-du-contrat-de-ville-nouvelles-dates-les-22-et-23)

Chapo

Le CR•DSU propose en 2016 un atelier de 3 jours aux professionnels des villes petites et moyennes d'Auvergne-Rhône-Alpes. La 1ere journée de cadrage a eu lieu le 19 mai. L'atelier d'échanges de 2 jours qui aura lieu à Valence étant complet, il est dupliqué les 22 et 23 septembre 2016 à L'Isle d'Abeau.

CONTEXTE

La carte de la politique de la ville en Auvergne-Rhône-Alpes compte 16 sites nouveaux et 20 sites faiblement dotés en ingénierie. Sur ces territoires, les équipes (souvent réduites à un ou deux agents) animent le contrat de ville à partir des orientations stratégiques définies. Ces professionnels se sentent parfois seuls et démunis dans leur action ; ils n'ont par ailleurs que peu de temps pour se former. À l'automne 2015, le CR•DSU est allé à la rencontre des équipes des sites nouveaux pour leur apporter des repères et informations sur la mise en oeuvre des contrats de ville ; leur offrir un espace d'échanges et de mise en réseau. Ils ont alors exprimé un besoin d'être davantage accompagnés sur les méthodes adaptées pour une bonne mise en oeuvre du contrat de ville. Ce besoin étant partagé par plusieurs équipes des villes petites et moyennes, le CR•DSU propose un accompagnement méthodologique spécifiquement dédié à ces professionnels.

OBJECTIFS

L’ambition est de reposer les fondamentaux du cadre législatif lié à la politique de la ville et apporter des clés méthodologiques pour une déclinaison concrète du contrat de ville qui puisse donner sens à cette action publique particulière. Cet accompagnement est aussi l’occasion de favoriser la mise en réseau des équipes politique de la
ville des villes petites et moyennes.
Les contenus ayant été élaborés à partir d’une enquête de besoins conduite auprès des équipes concernées, les séquences de travail s’appuieront sur les situations
vécues par les professionnels. À partir des approches méthodologiques qui seront proposées, les échanges seront favorisés pour construire des méthodes de travail et outils opérationnels adaptés aux différents contextes locaux pour mettre en oeuvre et suivre le contrat de ville.

PUBLIC : Les équipes des villes petites et moyennes d’Auvergne-Rhône-Alpes

L’accompagnement s’adresse spécifiquement aux professionnels de la politique de la ville intervenant sur les sites entrants et/ou à faible ingénierie :

- agents des collectivités locales (chefs de projets, chargés de mission, référents politique de la ville, agents de développement, responsables de service,…),
- représentants locaux de l’État (agents des préfectures et des directions départementales de la cohésion sociale, délégués du préfet).

DÉROULEMENT ET CALENDRIER

Cet accompagnement collectif est articulé autour de 2 séquences :

- une journée de cadrage, le 19 mai 2016 à Lyon
- un atelier d’échanges de 2 jours, les 30 juin et 1er juillet 2016 à Valence (15 personnes maximum) - *COMPLET*
- **OU un atelier d’échanges de 2 jours, les 22 et 23 septembre 2016 à l'Isle d'Abeau (15 personnes maximum)**

Les journées seront animées par Pascale Marguerettaz (consultante indépendante - AZ études & conseils) qui accompagne les acteurs publics sur la méthodologie de projet, l’élaboration, la mise en oeuvre, l’évaluation de dispositifs contractuels et la construction d’outils opérationnels. Ses travaux portent essentiellement sur les politiques de cohésion urbaine et sociale.

PROGRAMME

Séquence 1 : CADRAGE CONTEXTUEL
Jeudi 19 mai 2016 à Lyon, dans les locaux du CR•DSU - 4 rue de Narvik, 69008 Lyon

Enjeu : Interpréter les fondamentaux à partir de la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 (loi Lamy), et diffuser des méthodes à partir des attendus des signataires des contrats.

Déroulé :

9h30 - Accueil café

10h00 – Introduction et présentation
L'équipe du CR•DSU - Pascale Marguerettaz

10h20 – De la loi Lamy à sa déclinaison locale
• Partager la notion de cohésion sociale et l'esprit de la loi Lamy
• Le contrat de ville : approches introductives autour des enjeux de méthodes

11h15 - Pause

11h30 – Un système de gouvernance spécifique
• Repères sur le système d'acteurs et le partenariat (politique / technique)
• Place à la participation citoyenne : de la théorie à la pratique

12h30 - Pause déjeuner

13h30 – Suivre et évaluer pour mettre en oeuvre le contrat
• bien-fondé et utilité de l'évaluation
• construire un système d'évaluation accessible et compréhensible par tous

15h - Pause

15h15
• Présentation du programme de travail proposé pour les 2 jours en atelier
• Recueil des attentes et ajustement du programme

16h00 - Fin de la séance

Séquence 2 : TRAVAIL COLLECTIF EN ATELIER
Jeudi 30 juin et vendredi 1er juillet 2016 à Valence - Espace Auvergne-Rhône-Alpes de Rovaltain - Gare de Valence TGV (COMPLET)
OU NOUVELLES DATES : Jeudi 22 et vendredi 23 septembre 2016 à l'Isle d'Abeau - Salle Rosa Parks à la mairie de l'Isle d'Abeau

Enjeu : Approfondir les différents éléments évoqués au cours de la première journée et surtout bâtir des méthodes et outils opérationnels (15 participants maximum).

Contenu :
Jour 1 - 9h00-17h00 : Programmation annuelle et partenariat
• Construire des actions spécifiques avec les acteurs
• Identification et mobilisation des politiques publiques de droit commun

Jour 2 - 9h00-17h00 : Engagement commun et mise en oeuvre des orientations inscrites au contrat
• Pilotage politique et animation technique
• Suivi et évaluation du contrat de ville